

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00444

Numéro SIREN : 849 406 608

Nom ou dénomination : BIODIVERCITE

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 7688

SAS BIODIVERCITE

Certifié Conforme
à l'Original



34 rue Chapron

14120 MONDEVILLE

Siret : 84940660800018

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021


TALENZ
GROUPE FIDORG



Siege social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Fiers :	15, rue du Théâtre - 61100 Fiers	Tél : 02 33 62 82 00	email : fiers@talenz-fidorg.fr
Saint Ló :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Ló	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 774	10 379	1 395	5 320
Fonds commercial (1)	85 870		85 870	94 838
Autres immobilisations incorporelles	990		990	990
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 564	6 726	7 838	13 783
Autres immobilisations corporelles	303 022	48 152	254 870	275 294
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 078		11 078	6 679
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	355		355	355
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 500		2 500	2 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	430 153	65 257	364 897	399 760
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	77 708		77 708	78 765
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	895		895	433
Autres créances	13 260		13 260	23 024
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39 757		39 757	56 657
Charges constatées d'avance (3)	7 632		7 632	9 597
TOTAL ACTIF CIRCULANT	139 252		139 252	168 476
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	569 405	65 257	504 149	568 236
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-8 027	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-17 684	-8 027
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-5 710	11 973
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	383 408	432 970
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 932	8 940
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 806	103 331
Dettes fiscales et sociales	18 504	10 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	210	464
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	509 859	556 263
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	504 149	568 236
(1) Dont à plus d'un an (a)	470 182	364 424
(1) Dont à moins d'un an (a)	39 677	191 839
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BIODIVERCITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 504 149 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 17 684 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

Une demande d'ouverture de procédure collective a été initiée par le dirigeant M. Verger auprès du Tribunal de Commerce de Caen le 08/10/2021.

Le redressement judiciaire est prononcé en date du 13/10/2021 avec une première période d'observation de 6 mois.

Une seconde période d'observation de 6 mois à compter du 13/04/2022 a été décidée par le Tribunal en date du 09/03/2022.

Pour le moment, aucun plan d'apurement n'a été mis en place.

Les dettes antérieures au 13/10/2021 sont isolées dans des comptes de dettes spécifiques.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	94 838	951	9 919	85 870
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 764			12 764
Immobilisations incorporelles	107 602	951	9 919	98 634
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 764		4 200	14 564
- Installations générales, agencements aménagements divers	236 983			236 983
- Matériel de transport	1 823			1 823
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 216			64 216
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	321 786		4 200	317 586
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 679	4 399		11 078
- Autres titres immobilisés	355			355
- Prêts et autres immobilisations financières	2 500			2 500
Immobilisations financières	9 535	4 399		13 933
ACTIF IMMOBILISE	438 923	5 350	14 119	430 153

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	85 870
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	85 870

Immobilisations corporelles

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 454	3 925		10 379
Immobilisations incorporelles	6 454	3 925		10 379
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 980	3 463	1 717	6 726
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 351	15 799		37 149
- Matériel de transport	705	456		1 160
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 673	4 169		9 842
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	32 709	23 886	1 717	54 878
ACTIF IMMOBILISE	39 163	27 811	1 717	65 257

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 500		2 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	895	895	
Autres	13 260	13 260	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 632	7 632	
Total	24 287	21 787	2 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 083
Disponibilités	
Total	5 083

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	10,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	15	15		
- à plus de 1 an à l'origine	383 393	1		383 392
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 806	24 240		81 566
Dettes fiscales et sociales	18 504	13 280		5 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 142	2 142		
Produits constatés d'avance				
Total	509 859	39 677		470 182
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 388			
(**) Dont envers les associés	1 932			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 931 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 165
Dettes fiscales et sociales	6 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	17 854

■ Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	7 632
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	7 632

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Au 31/12/2020, un abandon de compte courant d'un montant de 90 000 € avec clause de retour à meilleure fortune a été consenti par le président de la société, Mr Verger Jérôme.

BIODIVERCITE

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 €
Siège Social : 34 rue Chapron – 14120 MONDEVILLE
RCS CAEN 849 406 608

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2022

*L'an deux mille vingt-deux
Le trente juin
A onze heures*

Les associés de la Société « **BIODIVERCITE** », Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros, divisé en 2 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 000 actions sur les 2 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jérôme VERGER, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31/12/2021**
- Affectation du résultat
- Lecture du rapport du Président sur les conventions réglementées
- Rémunération de la présidence
- Poursuite de l'activité de la société
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président de l'Assemblée présente et commente les comptes de l'exercice écoulé.

**Il déclare qu'il a été mis en place une procédure de redressement judiciaire en date du 08/10/2021.
La Société est en période d'observation et à ce jour aucun plan d'apurement n'a été décidé.**

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître **une perte de 17 683,62 €.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la perte de l'exercice à savoir **17 683,62 €**, décide de l'affecter au compte « **Report à nouveau** ».

Nous vous indiquons qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de la poursuite des conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de la présidence telle que comptabilisée dans les comptes de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas prononcer la dissolution de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Toutefois, il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Jérôme VERGER
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Verger', written over a horizontal line.

